

Robert Bourassa qualifié de "léger progrès" le projet de loi en Saskatchewan

par Suzanne DANSEREAU

LOS ANGELES (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa a qualifié de "léger progrès", hier, le projet de loi en Saskatchewan faisant en sorte que cette province n'est plus obligée de traduire ses lois en français mais accordant le droit d'employer le français à la législation et devant les tribunaux.

En tournée à Los Angeles, le premier ministre a déclaré à la presse québécoise qu'il ne voulait pas faire de l'ingérence dans la politique interne du gouver-

se. On a parlé de "honte nationale" et de "gifle" à l'entente du lac Meech.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Franck McKenna, a vu dans cette décision la preuve que l'entente du lac Meech n'était pas suffisante pour protéger les droits des minorités au Canada.

Hier, M. Bourassa a émis des commentaires choisis avec soin, après trois jours de silence sur la question.

A l'instar du sénateur Lowell Murray, architecte de l'entente du lac Meech, il a parlé de léger progrès, de modeste amélioration par rapport à la situation passée.

Il a admis qu'il s'attendait à plus pour la minorité francophone en Saskatchewan, la deuxième province après le Québec à adopter l'entente du lac Meech.

Mais il a vite ajouté qu'il s'agissait d'une question de "droit interne", puisque la langue est un domaine de compétence provinciale.

"Autant je suis prêt à discuter

de cette question avec mon collègue, autant je veux qu'on respecte la juridiction du Québec en matière linguistique. Je ne peux pas m'immiscer dans la législation (d'une autre province)", a-t-il déclaré.

M. Bourassa a refusé de lier le projet de loi avec "l'esprit" de l'entente du lac Meech.

A son avis, il s'agit de deux choses différentes, l'une relevant de la constitution canadienne, l'autre de la compétence d'une province.

Il a également décoché une flèche à l'endroit de Frank McKenna: "Je demande à ceux qui veulent tirer des conclusions sur la situation en Saskatchewan - parce qu'on critique le lac Meech en parlant de la Saskatchewan - d'examiner le statu quo par rapport aux améliorations apportées dans l'entente du lac Meech".

Le premier ministre québécois a tenu à indiquer hier que son analyse de la situation en Saskatchewan était "factuelle" et non politique ou émotive.

"Pour les tribunaux, il y a un léger progrès; pour l'assemblée législative, il y a aussi un petit progrès; et pour les lois il faudra attendre les règlements du gouvernement, afin de voir l'ampleur du progrès", estime-t-il.

Trop peu de francophones au Canada pour y faire progresser le bilinguisme

— Parizeau

HULL (PC) — Le bilinguisme ne peut faire de progrès dans le Canada anglais parce qu'il y a trop peu de francophones qui y vivent.

C'est ce qu'a affirmé hier le chef du Parti québécois Jacques Parizeau devant près de 200 étudiants à l'Université du Québec à Hull.

M. Parizeau a affirmé par la suite aux médias qu'il n'avait pas été surpris par la décision de la Saskatchewan d'abroger

les droits des Fransaskois, récemment reconnus par la Cour suprême, et qu'il ne voyait pas ce que le gouvernement fédéral, ou le nouveau secrétaire d'Etat Lucien Bouchard, pourraient y faire.

Il a trouvé particulièrement étonnant que la Cour suprême indique ainsi au gouvernement de la Saskatchewan le moyen de se débarrasser de son obligation de traduire ses lois.

Canada bilingue

Aux étudiants, dont certains provenaient de l'Université d'Ottawa, M. Parizeau a déclaré qu'un Canada bilingue d'un océan à l'autre était un beau rêve, mais que cette vision se heurtait à de dures réalités.

En dehors du Québec, pas plus de quatre pour cent de la population ne parle français à la maison, et la grosse majorité de ces personnes habitent les régions limitrophes du Québec, soit le Nouveau-Brunswick, l'est et le nord de l'Ontario, et la région de la capitale nationale.

Ailleurs au pays, le nombre

de francophones est infinitésimal, a-t-il affirmé.

"Comment le bilinguisme pourrait-il faire des progrès avec quatre pour cent de francophones? s'est-il interrogé. C'est infaisable".

Le chef du Parti québécois a cependant affirmé qu'il était nécessaire d'aider les francophones hors-Québec, et que le gouvernement du Québec aurait toujours une responsabilité face à ces communautés.

Un député conservateur de la Colombie-Britannique a déclaré cette semaine que les Fransaskois et les autres francophones hors-Québec ne pouvaient s'attendre à obtenir plus de droits linguistiques, tant que le Québec continuerait à appliquer la loi 101, législation qu'il a qualifiée de despotique.

Il n'y a aucun rapport entre les deux, a-t-il protesté en conférence de presse. Il a rappelé que la loi 101 avait 10 ans, alors que la vieille loi des Territoires du Nord-Ouest qui garantissait les droits des francophones en Saskatchewan et en Alberta avait été adoptée avant la création de ces provinces en 1905.

Or, la Cour suprême a clairement établi que la Saskatchewan avait violé cette loi depuis le tout début, a lancé M. Parizeau.



Robert Bourassa

nement de la Saskatchewan, mais il a promis qu'il aborderait la question avec son homologue Grant Devine, lors de sa visite à Regina la semaine prochaine.

La décision du gouvernement Devine de ne pas appliquer intégralement un jugement de la cour suprême et d'opter plutôt pour la promulgation d'une loi n'obligeant plus cette province à traduire toutes ses lois en français a suscité un tollé chez les représentants de la minorité francoskoi-

Une menace contre l'Accord du lac Meech

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) combattra vigoureusement l'Accord du lac Meech, si le gouvernement de la Saskatchewan n'amende pas son projet de loi (2) limitant l'usage du français et ne respecte pas les conclusions du jugement du 25 février dernier de la Cour suprême reconnaissant le caractère bilingue historique de cette province.

"Si on permet à la Saskatchewan de poser ce geste, a précisé, hier, le président de la FFHQ, Yvon Fontaine, et qu'on continue de nous dire que cela est conforme à l'esprit de l'Accord du lac Meech, à ce moment-là il n'y a rien pour nous, parce que ce gouvernement est en train d'abroger des droits existants, il nous faudra dire carrément que l'entente constitutionnelle de 1987 est inacceptable".

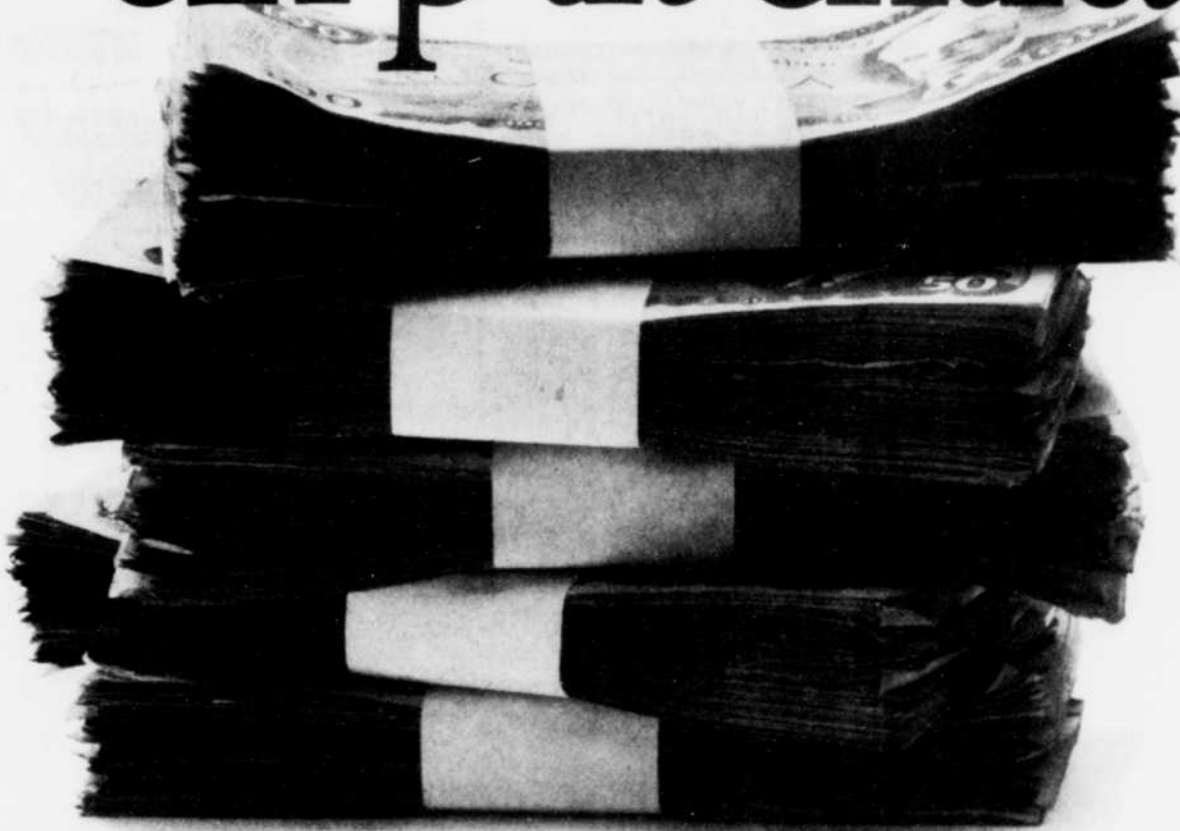
Hier, les principaux porte-parole de la FFHQ, MM. Fontaine et Aurèle Thériault, ont rencontré tour à tour des députés libéraux et néo-démocrates, avant de s'entretenir avec le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales et artisan de l'Accord du lac Meech. Ils ont exprimé aussi le désir de s'entretenir avec le nouveau secrétaire d'Etat, responsable de l'application de la loi sur les langues officielles, Lucien Bouchard.

En fin d'après-midi, Lucien Bouchard a été interrogé à l'entrée de l'édifice Langevin, où sont situés les bureaux du premier ministre. Pour la première fois depuis le début de la crise causée il y a cinq jours par la décision du gouvernement de la Saskatchewan, il a accepté de faire des commentaires en annonçant qu'il allait rencontrer les porte-parole des Fransaskois et qu'il ferait probablement une déclaration au début de la semaine prochaine.

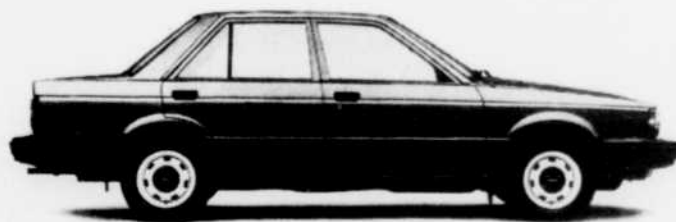
Toujours en fin d'après-midi, le gouvernement de la Saskatchewan s'est manifesté à Ottawa en faisant distribuer un communiqué rédigé en français expliquant sa décision et indiquant que le premier ministre Grant Devine avait rencontré les représentants des Fransaskois devant qui il a vigoureusement défendu son projet de loi.

"L'avancement de notre communauté francophone (23.000 habitants) est prioritaire pour moi, a précisé M. Devine, et ce projet de loi nous donne les moyens d'accomplir ce travail".

Pour un temps limité, Nissan vous offre un p'tit extra.



C'est bien connu, on peut à n'importe quel moment sortir de chez un concessionnaire Nissan au volant d'une voiture ou d'un camion de qualité supérieure.



1000 \$ de remboursement

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'en ce moment, pour la première et possiblement la dernière fois, Nissan vous offre en plus un remboursement de 1000 \$ en argent comptant.

Vous pouvez l'utiliser comme partie de votre paiement initial. Ou tout simplement le mettre dans vos poches. À vous d'en disposer comme bon vous semble.

La Nissan Sentra est la voiture la plus fiable dans sa catégorie. Voilà ce que révèle une étude de spécialistes en automobiles, J.D. Power and Associates.* Et en ce moment, à l'achat d'une Sentra Deluxe, vous recevez un remboursement de 1000 \$ de Nissan.

Comme quoi même si la fiabilité ça ne se donne pas, on peut quand même l'obtenir à prix très abordable.

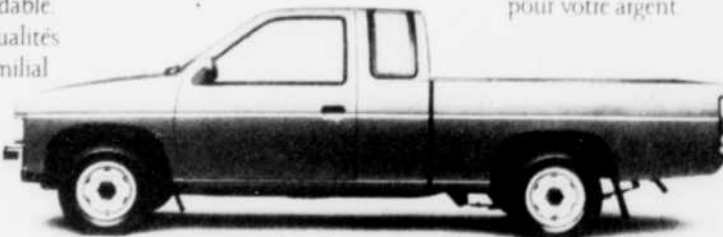
Dès le départ, la Stanza possède plus de qualités que la plupart des autres voitures de format familial sur le marché. La Stanza GXE est d'abord équipée de toutes les servocommandes imaginables. En plus, elle est dotée d'un système de son stéréo à cassettes avec 4 haut-parleurs, d'un régulateur de vitesse, sans parler du confort intérieur et de son prix... non moins confortable.



1000 \$ de remboursement

Le pickup Nissan est le camion importé le moins cher au Canada.* Voilà en soi une excellente raison d'en acheter un. Mais c'est aussi un costaud.

Ce qui signifie que vous en obtenez encore plus pour votre argent.



1000 \$ de remboursement

Et pour un temps limité, vous recevez aussi un remboursement de 1000 \$ de Nissan, à l'achat de tout nouveau camion costaud Deluxe ou Standard.

Donc, en plus de jouir d'une vaste boîte arrière à double paroi lisse, combinée à une cabine avant tout aussi spacieuse, vous engraissez votre porte-monnaie de beaux gros dollars.

Nous vous suggérons de visiter votre concessionnaire Nissan très bientôt pour jeter un coup d'œil sur les Sentra, les Stanza et nos camions costauds. En ne perdant pas de temps, vous obtiendrez encore plus que vous n'auriez jamais espéré.



À la mesure de vos exigences*

Profitez du remboursement Nissan.

*Sondage J.D. Power and Associates 1987 sur la qualité des voitures neuves.

Les pro Nissan de l'est



BOULEVARD NISSAN AUTO LTEE
825, boul. St. Joseph
DRUMMONDVILLE, Québec
(819) 477-2323

AUTOMOBILES CHARTIER & BOULANGER, INC.
1429 ouest, rue Notre-Dame
VICTORVILLE, Québec
(819) 758-0524

LES AUTOMOBILES CARRIER, INC.
2835 ouest, rue King
SHERBROOKE, Québec
(819) 569-9211

LES GALERIES NISSAN DE STE-HYACINTHE, INC.
2695 boul. Casavant
STE-HYACINTHE, Québec
(514) 464-1273

GRANBY NISSAN, INC.
433, rue Principale
GRANBY, Québec
(514) 378-9088

AUTOMOBILES MAGOG ORFORD, INC.
427, boul. Bourque
OMERVILLE, Québec
(819) 843-8145

RICHARD NISSAN, INC.
1108 chemin Knowlton
WEST-BROMÉ, Québec
(514) 263-4457

A l'intérieur

Santé page 3

Vivre en 88 pages 4 et 6

De tout et de tous page 7

National page 8

L'annexion dans le Canton d'Ascot: une étude à refaire

Malgré la suggestion de la ministre Monique Gagnon-Tremblay de régler à l'amiable le dossier d'une annexion éventuelle d'une partie du secteur rural du Canton d'Ascot par le Canton Eaton, on peut facilement prévoir que les deux parties resteront sur leurs positions et que seul le ministre des Affaires municipales parviendra à trancher la question.

Le litige traîne depuis longtemps. La partie rurale du Canton d'Ascot, se découvrant plus d'affinités géographiques et culturelles avec le Canton Eaton, et estimant payer trop de taxes pour des services qu'elle n'utilise pas, souhaite largement se détacher du secteur urbain du Canton d'Ascot. Mais la municipalité s'oppose fermement à cette saignée de son territoire, moins à cause de l'étendue territoriale qu'elle perdrait qu'à cause des taxes dont elle serait privée. Cette hémorragie de contribuables se traduirait forcément par une hausse des taxes des autres contribuables et rendait moins alléchante la possibilité d'aller s'établir dans cette banlieue de Sherbrooke.

Le maire Bertrand Landry du Canton Eaton exposait hier son désenchantement face à la réponse négative du ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, qui a refusé la demande d'annexion en prétextant que les citoyens ne jouiraient pas de la

même qualité de services dans leur nouvelle municipalité d'adoption. Il semble en effet que le ministre Bourbeau a fourni une réponse qui a beaucoup tardé à venir mais qui est basée sur une analyse superficielle du dossier.

Premièrement, les citoyens qui veulent en très forte majorité quitter le Canton d'Ascot pour être annexés au Canton Eaton, savent ce qu'ils désirent. Leur répondre qu'ils n'auraient pas les mêmes services dans une municipalité que dans l'autre, ne les émeut certainement pas. Deuxièmement, pourquoi le ministre refuserait-il une annexion naturelle sous le seul prétexte que les contribuables du secteur urbain en seraient pénalisés? Est-ce que les gens du secteur rural doivent souffrir pour ne pas affecter le confort des gens du secteur urbain?

L'étude du ministère des Affaires municipales est à reprendre. Elle devra être exhaustive. Appuyée sur une étude plus fouillée, la décision du ministre aura plus de poids que le dernier avis qui ne réglait rien. La décision fera des mécontents, mais si au moins elle repose sur des arguments solides et irréfutables, les contribuables auront l'heure juste. Chose certaine, il est inutile d'espérer une entente de bonne foi dans ce dossier entre les deux parties. Leurs intérêts sont trop divergents.

Jean Vigneault

De bonne guerre

Dans une lettre qu'il lui adressait récemment, le premier ministre Mulroney s'en prend au leadership de John Turner et ce, à propos des sénateurs libéraux qui retardent l'adoption de l'accord du lac Meech. La chose est plutôt inusitée mais c'est de bonne guerre dans les circonstances.

Les partis fédéraux voient l'échéance électorale se rapprocher rapidement et toutes les occasions sont bonnes pour mettre en évidence les faiblesses de l'adversaire. Et il y a certes quelques faiblesses remarquables du côté du chef libéral. Comme par exemple la très importante question du libre-échange sur laquelle sa position est véritablement ambiguë.

Concernant l'accord du lac Meech, la position de John Turner est encore plus inconfortable. Il s'est prononcé en faveur de l'entente constitutionnelle mais les sénateurs libéraux, de leur côté, envisagent de proposer une série d'amendements, ce qui forcerait la Chambre des Communes à tenir un second vote. Dans sa lettre, le premier ministre demande au chef libéral de faire entendre raison aux sénateurs.

On sait que plusieurs sénateurs libéraux ont été nommés par Pierre Trudeau et qu'ils partagent son point de vue sur l'accord du lac Meech. On sait aussi que les sénateurs ne sont pas élus et qu'ils

n'ont pas l'impression d'avoir de comptes à rendre au chef de l'Opposition.

Rien en fait n'oblige les sénateurs libéraux à respecter la politique de leurs confrères de la Chambre des Communes. Mais cela dit, peut-on blâmer M. Mulroney de souligner le peu de contrôle que le chef libéral a sur les sénateurs de son parti?

Par ailleurs, le sénateur conservateur Lowell Murray a raison d'appuyer sur le fait que l'accord a déjà fait l'objet de plus de 300 mémoires devant un comité où cinq sénateurs siégeaient et qu'après huit mois de délibérations, le Sénat n'a entendu que 14 témoins.

En réponse au premier ministre, M. Turner prétend que l'on ne doit pas s'inquiéter du rythme des travaux du Sénat car les provinces ont trois ans pour étudier l'accord et que "la plupart des gouvernements provinciaux ne l'ont pas encore soumis à l'examen de leur Assemblée législative (...)" M. Turner fait erreur; les deux tiers l'ont déjà fait, trois ayant d'ailleurs terminé la procédure d'adoption.

Mais nonobstant la question du leadership de M. Turner, le problème de fond reste le même à propos du Sénat: il est tristement et inconcevable de voir un groupe de non-élus entraver la bonne marche du gouvernement.

Roch Bilodeau



OPINION DES LECTEURS

Ah ces pauvres anglophones!

Dans le journal *La Tribune* du 24 mars dernier, j'ai été humilié, frustré, horrifié et surtout écoeuré d'apprendre que nos compatriotes anglophones se sentaient humiliés. Quelle horreur!

Le même sentiment nous est très familier, nous les Québécois francophones car nous avons toujours été forcés de vivre, travailler, s'amuser et bientôt de prier en anglais dans notre majorité française (...)

M. Royal Orr, d'Alliance-Québec ainsi que Mme Ryan de Sherbrooke, que l'animateur Jean-Luc Mongrain a interviewés à la télévision, ont déclaré qu'ils (les anglophones) étaient frustrés; ah les pauvres! Cela aussi les francophones connaissent (...)

Par contre, je leur accorde deux points à nos amis d'Alliance-Québec; ils ont beaucoup de culot, en québécois, ils ont du front tout le tour de la tête; et ils ont de la colonne vertébrale. Si nous les francophones en avions eu autant depuis des générations, nous serions sûrement plus respectés.

J'espère que vous vous rendez compte, Monsieur et Madame, de ce que vous dites. Est-ce que vous voudriez provoquer ou quoi?

(...) Dans le milieu hospitalier, les anglophones de chez nous reçoivent leurs traitements et les soins infirmiers en anglais (...)

Dans tous les services gouvernementaux, l'anglais domine même sur nos chèques d'allocation et de pension (l'anglais est en gros caractères et le français en petites lettres attachées).

Dans les restaurants, magasins, épicerie, etc... et la télévision, n'en parlons pas; sur une

roulette de 13 canaux, seulement cinq sont francophones. Alors, qui est humilié, Monsieur, Madame?

Pour la plupart, vous êtes unilingues anglais et cela passe comme du beurre dans la poêle; mais



Mme Heather Keith-Ryan, présidente de l'Association des Townshippers de l'Estrie

nous les francophones, nous devons être bilingues (...)

Adolescents, adolescentes d'aujourd'hui qui serez les adultes de demain, aurez-vous assez de colonne vertébrale et de fierté? Ce que nous, ma génération (baby boom) et celle avant nous n'avons pas eu. Espérons que oui, notre fierté est en vous et en ceux et celles qui ont adopté notre belle province comme leur nouvelle patrie (...)

Diane Picotte-Auger
Canadienne française, bilingue

Reagan a perdu la bataille

Fin janvier au Nicaragua, on attend avec anxiété le vote de la chambre des représentants des E.-U. Pour démontrer la détermination du peuple dans son soutien au plan de paix Arias, le Front Sandiniste appelle une manifestation espérant que son ampleur montrera le sérieux de la démarche du FSLN pour obtenir la paix.

Plus de 100,000 personnes participent, nous sommes du nombre. Cette masse impressionnante aspire à la paix, à une paix digne. Le slogan dominant: "Pas d'aide aux contras". La population sait bien que sans celle-ci la guerre se terminera plus vite. Après avoir vécu à Managua quelques semaines, il est facile de comprendre cette volonté de paix. La situation économique se détériore (3,2 milliards \$ de cordobas en dommage) et les pertes humaines sont atroces (42,000 victimes, 8,000 orphelins, 250,000 personnes déplacées)...)

L'annonce du vote refusant l'aide aux contras soulève beaucoup d'espoir, on souhaite que c'est le début de la fin. L'intense lutte diplomatique menée par le gouvernement sandiniste dans le cadre du plan Arias porte ses fruits. Reagan a perdu la bataille diplomatique. Les effets se font aussitôt sentir du côté de la contra. Le dirigeant Robelo quitte la direction des contras pour "s'occuper de ses intérêts personnels (à 10,000\$ US par mois depuis 7 ans on comprend qu'il a des placements à faire fructifier)". Quelques jours plus tard, M. Rivera, un des principaux dirigeants de la contra chez les indigènes accepte l'amnistie et rentre au pays et des groupes de soldats contras font de même. Ca sent la paix dans l'air nicaraguayen.

Malheureusement le président Reagan ne respire pas la même atmosphère. Il voit son espoir de voir renverser le pouvoir sandiniste s'amenuiser de plus en plus. Il tentera d'inverser le cours des choses en faisant intervenir les troupes américaines au Honduras, question d'impressionner l'armée sandiniste par cet appui logistique à la contra qui est à ce moment dans une situation difficile. Tous se rappellent du torçage de bras qu'il a fait pour faire "avouer" aux honduriens qu'ils avaient demandé son aide la veille. Quelle farce! Décidément Reagan a perdu la bataille. Personne ne croit à l'invasion du Honduras par le Nicaragua, d'ailleurs ce premier pays a toujours nié qu'il y avait des camps de contras sur son territoire, alors comment dire qu'il y a une invasion lorsque ces camps sont attaqués?

Il y a maintenant un accord de cessez-le-feu avec la contra. Et qui sait peut-être un retour définitif à la paix? C'est une victoire pour le plan de Paix Arias et pour tous les peuples d'Amérique Centrale. En effet cet exemple devra être suivi par les dirigeants des autres pays où les négociations plétinent faute de volonté politique d'arriver à des accords de paix. Cette victoire est le fruit du pragmatisme politique des sandinistes, de leur réalisme et de leur souplesse dans les questions tactiques. Il est réconfortant de voir que la solution politique l'a emporté sur la solution militaire (Pax Americana).

Le Canada se doit d'appuyer plus que jamais le plan Arias et de façon active. Pour ce faire il doit se donner une politique indépendante des E.-U. Il se doit d'aider beaucoup plus au redressement de l'économie du Nicaragua. (...)

Yves Lawler
Parti Communiste du Québec

Qualité du français: on se trompe de cible

Dans l'enseignement, il y a des modes. Chacune de ces modes a son "baudet". De ce temps-ci, le mal qui répand la terreur, la peste de nos écoles, c'est la piètre qualité du français écrit.

Ce qui est mis à jour, au fin fond de ce malaise, c'est la qualité de l'enseignement. Comme si on pouvait croire qu'un jour nous aurons un enseignement de qualité à jamais acquis. S'il y a un domaine où il y a une évolution constante, c'est bien celui de l'enseignement.

Mais la "vedette de l'heure", c'est le français écrit. Les étudiants ayant échoué en grand nombre, l'école est en faute, ce qu'on traduit vite par "les professeurs enseignent mal". Voilà la racine du fléau, voilà où il faut agir dans les plus brefs délais. Multiplions les examens, préparons, corrigeons et compilons les résultats dès la première année du primaire jusqu'en secondaire V. Les élèves auront peur de l'échec, les maîtres craindront les comparaisons, voilà le remède au mal de notre décennie. C'est se faire vite une bonne conscience. C'est tromper la population.

Comment peut-on laisser croire que cela améliorera vraiment la qualité de l'enseignement? Que penserait-on du médecin qui, après avoir fait subir cinq ou six examens à son patient, lui confirmerait qu'il est atteint d'une maladie grave et l'inviterait à passer dans un an pour d'autres examens? Suite à ces nouveaux examens, le médecin informerait le malade que son mal évolue, que son état s'aggrave et l'inviterait à se représenter un an plus tard pour d'autres examens.

Les enseignants sont compétents, plus qualifiés que jamais! Ils sont les produits de nos universités. Ils sont les employés des commissions scolaires, commissions qui les ont engagés pour

les compétences qu'elles leur reconnaissent. Est-ce vraiment là que se trouve le mal? C'est peut-être une cible facile. Mais en rester là, à mon sens, c'est passer à côté du problème.

La qualité de l'enseignement passe par une volonté politique collective de nous donner les moyens. Ces moyens sont les mêmes depuis longtemps. Nous les connaissons: des ressources humaines plus nombreuses, des instruments pédagogiques pertinents et en quantité suffisante, et surtout et avant tout, un "focus" social sur l'école.

Ne nous leurrions pas, la qualité de l'enseignement passe par l'injection de fonds suffisants dans le système. L'enseignement, chez nous, est un service public. Qui dit service dit coût. Tant et aussi longtemps que nous hésiterons à faire de notre système d'enseignement une priorité, nous taperons sur des mauvaises cibles. Et en faire une priorité au-delà des mots, c'est accepter d'en payer collectivement le prix.

Jamais on ne nous fera croire que cette qualité de l'enseignement passe par les bureaux du ministère de l'Éducation et par les centres administratifs des commissions scolaires, aussi modernes et confortables, qu'ils soient. A mon sens, c'est dans nos écoles que doivent aller les argent et les ressources.

Peut-être faudrait-il penser à examiner les choses sous cet angle plutôt que de transformer nos écoles en distributrices de documents préparatoires aux examens, de séries d'examens et de rapports-statistiques des ordinateurs suite aux réponses fournies par les étudiants. L'enseignement et sa qualité sont bien plus que cela!

Benoit Descôteaux,
enseignant

BAVASSERIES

CORRESPONDANCE:

Nous sommes opposés à la réforme de l'aide sociale. Si l'Etat commence à faire travailler ceux qui ne font rien, qu'adviendra-t-il de nos droits acquis?

Le syndicat des postiers

Chères journalistes, j'aimerais connaître votre heure de tombée...

Jean-Paul Belleau

Je vais vous en raconter une bonne!

Une fois, dans un pays évolué, la population, qui était instruite et intelligente, allait bientôt être appelée aux urnes pour choisir celui qui dirigerait son pays. Elle avait le choix entre John Turner, Brian Mulroney et Ed Broadbent...

Elle est bonne en «— !!!* *!!», hein!

Un rigolo

Si les Turcs pensent pouvoir réveiller les députés et les sénateurs en marchant sur Ottawa, c'est vraiment qu'ils

n'ont pas les connaissances élémentaires pour s'intégrer au Québec.

Un nationaliste

Plume Lencier



Maux d'esprit

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur-adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef éditeur-adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

ALAIN TÊTREAU
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GÉRARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef pressier

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Gérant

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gérante du crédit

BÂTISSE

ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gérants de district:

JACQUES FAUCHER
MICHÈLE FOURNIER
JULIE LACHANCE
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU

CLAUDE QUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-LUC PINEAULT
JEAN-CHARLES POULIN

Avoir un bébé-éprouvette n'est pas si facile

par SARAH BINDER
MONTREAL (PC) — Louise Massicotte est tellement désireuse d'avoir un enfant qu'elle se soumet de nouveau à un traitement médical coûteux et potentiellement dangereux pour la santé tout en ne comptant que peu de chances de succès.

Ce traitement, la fertilisation in vitro, représente la procédure de la dernière chance pour Mme Massicotte qui, depuis 10 ans, a été incapable de concevoir.

"Rien n'est plus naturel que le désir d'avoir un enfant, de tenir un bébé dans ses bras, d'assister et de contribuer à la formation et à l'évolution d'un être", d'affirmer la femme de 32 ans pour expliquer la persistance avec laquelle elle poursuit son rêve.

Trois tentatives de conception in vitro ont échoué sur Mme Massicotte qui affirme que la quatrième tentative à laquelle elle se soumet est la dernière.

Au Canada, on évalue à quelque 3,500 le nombre de femmes incapables de concevoir et qui se sont soumises à une tentative de fertilisation in vitro, procédé par lequel le bébé-éprouvette amorce sa vie en laboratoire plutôt que dans le corps de la mère. Certains spécialistes prétendent que le pourcentage de succès de cette méthode est si faible qu'il ne justifie pas son utilisation. Plusieurs s'inquiètent des dangers que représentent les drogues utilisées.

3,000 dans le monde

Environ 3,000 enfants conçus in vitro sont nés dans le monde depuis la production du premier bébé-éprouvette par deux médecins britanniques, en 1978.

Cette méthode, initialement conçue pour venir en aide aux femmes souffrant d'une obstruction des trompes de Fallope, est maintenant utilisée tout autant chez les femmes dont le conjoint est infertile. Les cliniques utilisant cette méthode se multiplient, autant dans les hôpitaux gouvernementaux que dans les établissements privés.

La fertilisation in vitro implique une stimulation des ovaires de la femme afin de provoquer la production d'ovules qui sont extraits puis mis en contact avec la sperme du conjoint. Les embryons créés sont ensuite incubés et réintroduits dans le corps de la mère.

Dans le cas de Mme Massicotte, les embryons, par deux fois, n'ont pas réussi à s'implanter dans la matrice. Lors d'une troisième tentative, les médecins ont

stoppé le processus, jugeant que les ovaires de Mme Massicotte avaient été trop fortement stimulés.

La sociologue Louise Vandellac, qui dénonce l'utilisation de cette technique sur une grande échelle, estime que les chercheurs profitent du désir intense de certaines femmes d'avoir des enfants pour les manipuler et les transformer en cobayes pour des recherches sur la reproduction.

"On affirme à ces femmes qu'il s'agit là d'une dernière chance pour elles d'avoir un enfant. Elles ont alors l'impression qu'elles doivent se livrer à une tentative, sinon elles auront le sentiment de ne pas avoir tout tenté", d'expliquer Mme Vandellac, une enseignante de l'Université du Québec à Montréal.

Faibles taux de succès

Les critiques s'en prennent surtout aux taux de réussites clamés

par les utilisateurs de cette technique. Certaines cliniques prétendent obtenir un taux de réussite allant jusqu'à 50 pour cent, surtout aux États-Unis. Or, ces cliniques oublient de préciser qu'elles basent ces pourcentages sur le nombre de conceptions provoquées plutôt que sur le nombre des naissances réelles.

Une récente étude faite auprès de 12 cliniques canadiennes a permis de découvrir qu'il s'agit là d'une pratique tout aussi répandue au Canada. Seulement deux cliniques ont précisé le nombre de naissances enregistrées par le biais de la fertilisation in vitro plutôt que le taux des conceptions.

L'enquête a démontré que la clinique ayant obtenu le plus haut taux de réussite n'avait produit des bébés que chez 13 pour cent des couples qui se sont soumis à cette technique. En tout, quelque 365 bébés seraient nés au Canada par cette technologie.

Ainsi, l'Hôpital universitaire de London, en Ontario, a prétendu que son taux de succès se situait entre 20 et 25 pour cent, précisant que, depuis 1983, 578 couples ont été traités et 108 bébés sont nés. Or, parmi ces bébés, on signale 19 paires de jumeaux et sept naissances de triplets, ce qui signifie que seulement 75 couples ont ramené un bébé à domicile, soit un taux véritable de réussites de 13 pour cent.

Les patientes qui sont incapables de produire des ovules ne sont pas comptabilisées, non plus, dans ces statistiques. Dans certaines cliniques, ces patientes peuvent parfois représenter jusqu'à 40 pour cent de toutes celles se soumettant à cette technique.

Faux espoirs

Par ailleurs, la majorité des cliniques portent à la colonne des "réussites" les fausses couches et les grossesses ectopiques. Envi-

ron cinq pour cent de toutes les grossesses in vitro sont ectopiques, en ce qu'elles se produisent dans les trompes de Fallope plutôt que dans l'utérus, si bien que ces grossesses, qui mettent la vie de la mère en danger, doivent être interrompues.

Dans certaines cliniques, le taux des fausses couches peut atteindre 60 pour cent.

Les adversaires de cette pratique observent par ailleurs que les cliniques n'informent que très rarement leurs clients du taux élevé de naissances multiples et prématurées et du grand nombre de césariennes pratiquées.

Une étude réalisée en 1985 par l'Université de Sydney, a démontré que les femmes soumises à la fertilisation in vitro sont trois fois plus prédisposées que la moyenne à accoucher prématurément. Ce phénomène ainsi que le grand nombre de naissances multiples sont donc responsables de la venue au monde de beaucoup de bébés de très faible poids.

Les chercheurs australiens ont toutefois admis que rien ne permet de croire que la technique in vitro comporte un risque plus élevé de malformations chez les nouveau-nés.

Ceux qui mettent en doute l'innocuité de la fertilisation in vitro citent notamment les drogues utilisées pour stimuler la production d'ovules. Une de ces drogues est la buséreline, une hormone que l'on soupçonne être cancérogène.

Mme Massicotte, malgré son ardent désir d'enfanter, a refusé la buséreline, affirmant être "prête à prendre des risques, mais pas à l'importe quel risque."

Le Dr Claude Duchesne, directeur de la clinique de fertilité de l'hôpital Saint-Luc, à Montréal, défend pour sa part la buséreline, affirmant qu'il s'agit d'un traitement bien établi contre le cancer de la prostate et que son application permet d'améliorer le taux des grossesses chez certaines femmes.

Mme Vandellac s'inquiète pour sa part de l'utilisation massive d'hormones.

"Le cas du DES devrait nous servir d'exemple", affirme-t-elle. Le DES, aujourd'hui interdit, fut utilisé sur trois millions de femmes entre 1947 et 1971 pour prévenir les fausses couches. Or, il a été prouvé que le DES accroissait la fréquence de certains cancers rares du vagin et du col de l'utérus chez les filles des femmes ainsi traitées. D'autres études permettent de croire que même les petites-filles de ces femmes pourraient courir de plus

grands risques.

Chaque tentative de fertilisation in vitro coûte entre \$1,250 et \$4,000. Certains régimes d'assurance-santé provinciaux défraient une partie de ces coûts mais la plus grande part de ceux-ci doit être assumée par les couples.

Par ses coups de pied, le fœtus indique sa santé

OTTAWA (PC) — Une femme enceinte peut suivre elle-même l'évolution de la santé de son fœtus, simplement en comptant quotidiennement le nombre de ses coups de pied ou même de ses hoquets, affirme un médecin de Saskatoon.

Le docteur Richard Swanson, un médecin généraliste, a expliqué dans une entrevue qu'une baisse brutale du nombre de ces mouvements peut être un indice précoce de détresse fœtale.

Un fœtus normal est très actif, a expliqué le Dr Swanson. Il donne des coups de pied, de coude ou de poing, il change de position, agite les pieds ou les mains et peut même attraper le hoquet.

De tels mouvements durent chaque fois entre une et 30 secondes, et se répètent environ 200 fois par période de 24 heures, même si cela peut aller d'aussi peu que 10 à plus de 1,000 mouvements par jour.

A compter de la 28e semaine de grossesse, les femmes enceintes devraient commencer à surveiller quotidiennement l'activité intra-utérine de leur bébé, selon le Dr Swanson. Lui-même demande à ses patientes enceintes de le consulter si, un jour donné, elles n'ont pas senti au moins 10 mouvements fœtaux à 21 heures.

C'est une méthode qui ne nécessite pas d'équipement sophistiqué et qui est bien connue en Grande-Bretagne, mais pas en Amérique du Nord. "Et contrairement aux technologies médicales d'aujourd'hui, souvent extrêmement dispendieuses, ça ne coûte rien", a-t-il fait valoir.

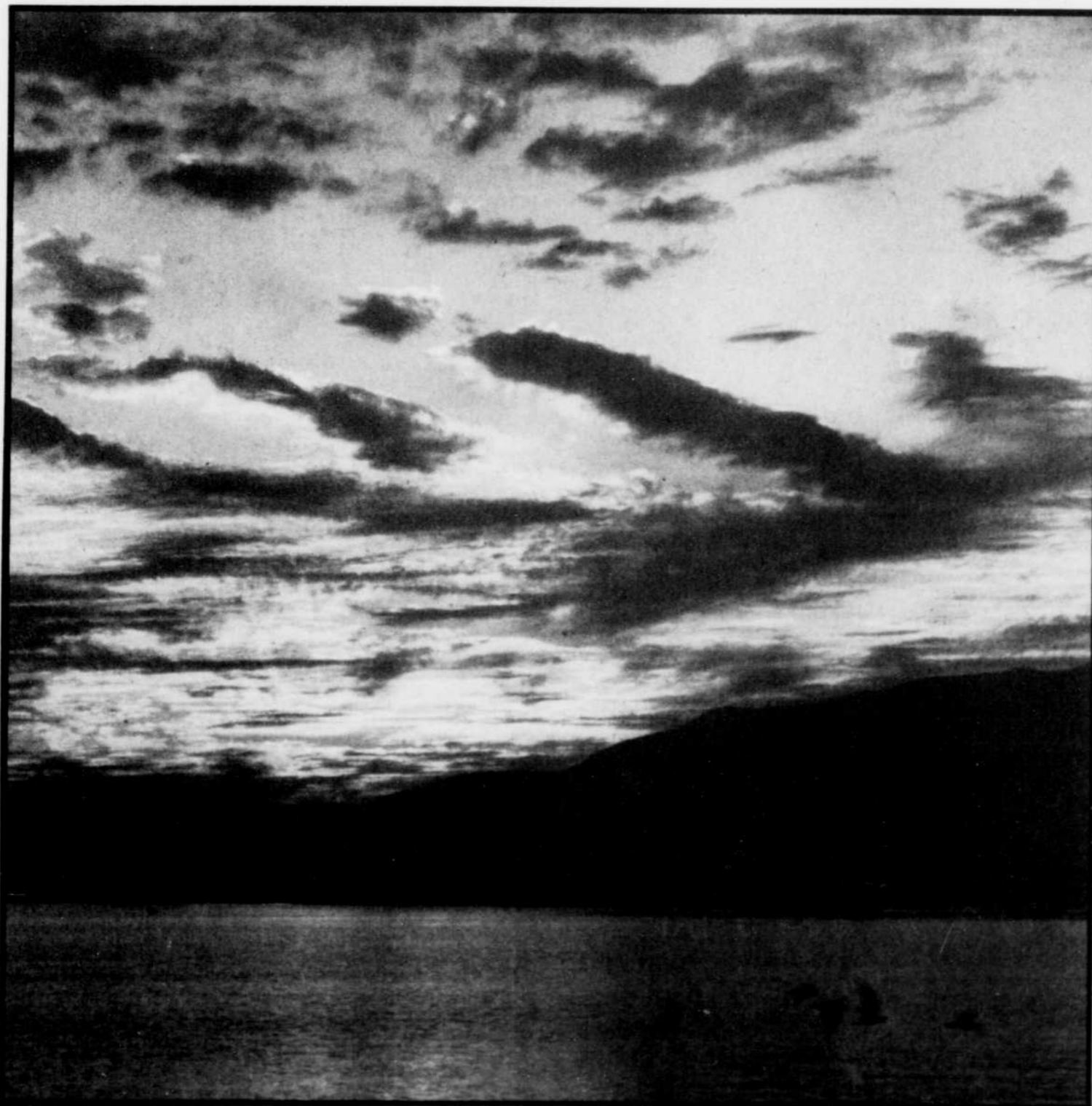


Louise Massicotte, à la pouponnière de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, rêve du jour où elle pourra enfanter. Trois tentatives de fécondation in vitro

ont échoué sur Mme Massicotte, maintenant âgée de 32 ans.

(Laserphoto PC)

Nouveau! sur le bord du lac Memphrémagog.



Les Habitations Vivaldi

Un décor majestueux - Laissez-vous séduire par le décor du lac Memphrémagog, du mont Orford et par la beauté de cette région unique.

Une atmosphère incomparable - Tous les jours, vivez dans un milieu chaleureux où l'atmosphère se traduit par une vie de quartier respectant la quiétude et l'intimité des résidents.

Une multitude d'activités - Un grand nombre d'activités sportives et de loisirs sont praticables sur le site même, à quelques pas de votre résidence.

Un luxe inégalé - Une architecture parfaitement intégrée à l'environnement et des intérieurs somptueux témoignent d'un luxe et d'une distinction remarquables.

En pré-vente, une offre exceptionnelle! - Les premiers acheteurs pourront bénéficier d'une offre exceptionnelle sur le prix d'une résidence. Cet achat pourrait représenter le meilleur placement immobilier qui soit.

Pour plus de renseignements ou pour une visite privilégiée des Habitations Vivaldi, nous vous invitons à communiquer dès maintenant avec l'un de nos représentants, au 819 / 847-2883.



LES HABITATIONS
VIVALDI
COMPLEXE RÉSIDENTIEL
DE PRESTIGE

Rue Desjardins, Canton Magog (voisin de la plage municipale)
(819) 847-2883

VIVRE EN 88

Bénévole de l'année, Marta Control croit au droit au bonheur

SHERBROOKE (MR) — "Je crois au droit au bonheur." Mme Marta Control, bénévole au Service d'aide aux Néo-Canadiens depuis 12 ans, s'exprime et de la région.



Marta Control



Michel Turcotte



Michèle Nadeau



Normand Simoneau

maît ainsi hier après-midi après avoir été déclarée bénévole de l'année par l'organisme la Semaine du bénévolat de Sherbrooke.

s'est dite très heureuse de se voir honorée par la Semaine du bénévolat. "Mais je ne suis qu'un grain de sable parmi tous ces bé-

névoles qui œuvrent dans le milieu et j'ai décidé d'accepter cet honneur en pensant à eux", dit-elle.

vice de 24 heures sept jours par semaine. Secours-Amitié célèbre cette année son 15^e anniversaire. Un anniversaire marqué par les

l'organismes qui travaillent humblement dans l'ombre de l'anonymat. La présidente de l'organisme, Mme Michèle Nadeau, s'est dite persuadée que l'hommage rendu à Secours-Amitié allait être une nouvelle source de motivation pour ses bénévoles.

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke a été pour sa part nommé l'institution de l'année. Le CHUS a un responsable des bénévoles à temps plein. Il leur offre aussi les locaux nécessaires à leur travail et à leur bien-être. Selon le directeur général du Centre hospitalier, M. Normand Simoneau, il est un peu paradoxal que l'établissement reçoive un hommage dans le cadre de la Semaine du bénévolat, compte tenu du fait qu'il profite énormément du travail des bé-

névoles, mais il en a profité pour rendre un vibrant hommage aux bénévoles sans lesquels, dit-il, la qualité des services n'atteindrait jamais le degré qu'elle atteint actuellement.

Semaine

La semaine du bénévolat se déroulera cette année du 17 au 23 avril. L'activité majeure sera le souper et la soirée des bénévoles qui se déroulera le 23 avril, à compter de 18 h, au sous-sol de la cathédrale St-Michel de Sherbrooke. Au-delà de 500 personnes pourront être accueillies à cette activité pour laquelle on peut se procurer des billets à Caritas-Sherbrooke et aux Services récréatifs et communautaires de Sherbrooke.

Le déménagement, une expérience qui bouleverse une personne âgée et altère parfois même sa santé

par Lia LÉVESQUE

MONTREAL (PC) — Il est souvent préférable de laisser une personne âgée dans le logement qui lui est familier, même si on le trouve peu convenable pour elle, que de la déménager dans un bel appartement, sans escalier à monter et adapté à ses moindres besoins.

Le professeur Brian Mishara, du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, rendait ainsi compte d'une étude qu'il a réalisée sur les personnes âgées et le déménagement, dans la région de Montréal.

Quoi qu'en pensent leurs enfants, leur famille, leurs amis ou certains intervenants en travail social ou en gérontologie, les personnes âgées préfèrent souvent demeurer dans un logement qu'elles habitent depuis longtemps, même s'il est plus ou moins bien chauffé, même s'il est trop grand pour les besoins d'une personne seule ou d'un couple âgé, même si la cuisinière fonctionne au gaz, même s'il faut monter deux escaliers.

Pour les personnes âgées, le dé-

ménagement représente un stress, une expérience qui peut déstabiliser, rendre vulnérable, affecter la santé et parfois même augmenter les risques de décès.

Et cela même si le déménagement les amène dans un logement adapté en tous points: armoires de cuisine moins élevées, absence d'escaliers, petites pièces avec peu d'entretien ménager, etc.

Le logement: les souvenirs

Pour les personnes âgées, les habitudes représentent souvent la sécurité, le confort. Elles conserveront intacte la chambre du fils aîné et préféreront simple-

ment fermer la porte et s'abstenir de chauffer la pièce plutôt que de déménager dans un logement plus petit. Elles auront tendance à étaler leur biographie sur les murs en accrochant la photo du défunt, la nature morte achetée dans un magasin à rayons peu après leur mariage, la plaque-souvenir reçue des petits-enfants lors du 35^e anniversaire de mariage, etc.

Pour elles, déménager c'est se séparer de leurs souvenirs, de l'ambiance et même des odeurs et des craquements familiers du logement qu'elles habitent.

Pour les fins de sa recherche, le professeur Mishara a comparé les personnes âgées sédentaires, celles qui demeurent dans le même logement depuis 10 ans ou plus, et les mobiles, celles qui ont déménagé il y a 5 ans ou moins.

M. Mishara contredit aussi une vieille croyance populaire voulant que les personnes âgées soient presque toujours isolées. Il affirme avoir découvert dans son étude que, plus souvent qu'on le pense, elles ont des contacts directs ou des conversations téléphoniques avec des proches ou des membres de la famille.



Bien des personnes âgées préfèrent ne pas quitter l'appartement où elles vivent depuis des années parce que c'est là que se trouvent leurs souvenirs. Une lettre d'amour reçue voilà bien des années, par exemple.

Plus que **2** jours pour économiser à la vente de tissus de l'Entrepôt.

ECONOMISEZ 50%
SUPER SPECIAUX SUR TISSUS DE RECouvreMENT!
99¢ - 399¢

L'Entrepôt ferme samedi le 9 avril pour préparer notre gigantesque vente d'entrepôt, commençant mardi le 19 avril.

Entrepôt
Au Bon Marché
121, rue Dépot

NOUVEAU CATALOGUE COULEUR DE 116 PAGES DISPONIBLE PRIX: \$10.00

Viceroy

Les plus belles maisons...

En 1988, Viceroy vous offre un choix de 76 modèles de maisons contemporaines, traditionnelles et de campagne. Téléphonez ou visitez une de nos maisons modèles sans tarder.

A Sherbrooke,
(819) 822-4777,
117, Des Zircons, St-Elie d'Orford.

A WATERLOO:
(514) 539-3429,
202, Clark Hill

Votre concessionnaire autorisé,
Jules Légaré.

Choix de méthodes de construction

LES 7-8-9 AVRIL

1er ANNIVERSAIRE

10-40%

à
de réduction

— cristal — porcelaine — laiton
— argenterie — cadeaux pour toutes occasions.

Décor Royal

BOUTIQUE DE DÉCORATION
ET CADEAUX DE DISTINCTION

2341, rue King ouest
Sherbrooke 564-4049

POUR UN PRINTEMPS JOUR EN DENTELLE...

Petits panneaux décoratifs suspendus aux fenêtres et aux murs

Dentelle au mètre de 14, 18, 23, 29, 36, 48 po. de large

- dentelles vendues au mètre ou en panneaux décoratifs
- pour tous les formats de fenêtres, tels que les portes patio
- nappes, centre de table, couvre-lits
- service de confection sur mesure disponible.

COLLECTION MORPÉE

vous offre

10% DE RÉDUCTION sur sa collection complète de dentelles importées.

Panneaux de 96 pouces de large (porte patio).

Brise-bise variés disponibles en plusieurs dimensions.

Valences de 12, 13, 14, 16, 18 pouces de haut

Différents modèles pour salles à manger.

En exclusivité à Sherbrooke chez

JOUR EN DENTELLE

17, 12e Avenue nord (près de King est) Sherbrooke

562-0750

Offre valable durant tout le mois d'avril.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT
OBJECTIF: \$114,950.50
DONNONS GENEREUSEMENT 50ième ANNIVERSAIRE

Uric Chaine
président d'honneur de la campagne

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Mme Francine Dufresne,
présidente de la section Sherbrooke

Cette réclame est publiée grâce à la générosité de:

SPAGHETTI-BENEFICE

13 AVRIL de 17 h 30 à 20 h 30
SALLE EVOLUTION, ROCK FOREST
Ici on a le secret de votre mère!

562-8869

ATTENTION! JEUNES D'ABORD



COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

7 • 8 • 9 • 10 avril 1988
C.V.F. Val-Estrie,
Waterville (Qc)

**UN CAMP
ACCREDITÉ...
UNE VALEUR
SÛRE!**

QUEBEC LODGE
Un camp pour tous
et en toutes saisons

un endroit fantastique pour vos groupes de jeunes, d'élevés, de gens du troisième âge ou bien pour vos colloques.

un gymnase, une salle à manger, des terrains de jeux et d'autres activités

un chalet pouvant loger 40 personnes et un emplacement de tentes pour 100 personnes et plus

un programme d'été pour jeunes de 6 à 16 ans situé à une demi-heure de Sherbrooke et Magog

informations disponibles à:
Quebec Lodge
8105 chemin du Lac
RR3, Ayer's Cliff, QC
(819) 842-2286

Collège de Sherbrooke
Centre de l'activité physique

Camp de jour pour les jeunes de 4 à 15 ans

29 juin au 16 août 1988
semaine de 5 jours, 8 h à 17 h
Inscriptions maintenant
355, rue Parc, Sherbrooke
564-6360
sports - arts - sciences -
plein air - bricolage - vélo

Capresse

CAMP DE FOLKLORE
Du 3 au 15 juillet 1988
garçons et filles 6-12 ans

Un camp de 12 jours, dont 5 jours seront consacrés au folklore

LES ENFANTS AUTOUR DU MONDE

Activités:
apprentissage de danse folklorique et activités de plein air
librairie, club de canotage
au théâtre à des répétitions de certains groupes
rencontres et échanges avec des groupes et autres pays
voisins

En collaboration avec:
Institut québécois de folklore et d'ethnologie
Musée québécois de la culture
CITÉ DES LOISIRS
C.P. 632
DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, J2B 6W6 (819) 478-5475

CAMP D'ÉTÉ

Camp accrédité et membre de l'Association des Camps du Québec, Inc. dirigé par les FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR à 1 mille et demi du village Sts-Martyrs.

INSCRIPTION: \$25.00. PENSION: \$110.00 par semaine

1er stage: 3 au 16 juillet
2e stage: 17 au 30 juillet

ACTIVITÉS: tout le matériel pour les activités est fourni par le camp. Arts, camping, canot, kayak, hébertisme, musique, natation, tir à l'arc, tir à plomb, glissade, go-kart, pédalos, grands jeux, pêche, plongeon, jeux intérieurs, cinéma, chaloupe, feux de camp, excursion, escalade, liturgie.

La fameuse glissade en traine.

INFORMATIONS:
Camp Beauséjour a/s Gilles Hébert
905, boul. Bois-Francis sud, Arthabaska, P.Q.
G6P 5W1 Tél.: (819) 357-8215

CAMP DE VACANCES
(6-12 ans)
Nombreux plateaux récréatifs

Séjours Spéciaux:
— Pour les 9-12 ans, une excursion de quatre (4) jours en canot et en vélo.
— Camp pour les tout-petits de 5-6 ans du 12 juillet-15 juillet.

Information: **VAL-ESTRIE**
CENTRE DE VACANCES FAMILIALES
1000 Chemin Val-Estrie, C.P. 180
Waterville (Québec) J0B 3H0
Tél. (819) 837-2426

RANCH MASSAWIPPI
Camp de vacances pour garçons et filles, de 7 à 16 ans

Equitation (selle classique) 1 heure par jour
Natation (piscine) - Tir à l'arc - Tir à la carabine -
Canots - Hébertisme
Cyclo-tourisme - Survie en forêt - Sciences naturelles
Entretien des animaux de ferme

28e saison
Programme spécial pour adolescents: 15-16 ans
(activités nautiques, excursions, équitation)

1er camp: samedi 25 juin au dimanche 3 juillet 1988
2e camp: mardi 5 juillet au dimanche 24 juillet 1988
3e camp: mardi 26 juillet au dimanche 7 août 1988
4e camp: lundi 8 août au dimanche 21 août 1988
5e camp: lundi 22 août au dimanche 28 août 1988

Doivent aussi à l'automne et au printemps pour groupes et écoles

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:
Téléphoner à Granby: (514) 372-3612
Le Ranch Massawippi Inc.
1695, 8e Rang Est, Granby Qc J1G 8C7

Colonie de Vacances pour garçons de 7 à 15 ans et filles de 7 à 14 ans. 240 campeurs par période répartis en 4 sections selon l'âge. 4 programmes. 1 adulte pour 4 campeurs.

Activités de base: * canot-kayak
* voile
* ski nautique
* équitation
* cours de natation
* camping

INSCRIPTION:
2030, Gall Est, Sherbrooke
(819) 562-1435

Camp Claret
du lac Elgin

Les Imprimeries Goulet inc.
16, rue Alexandre, Sherbrooke
566-7622

&
Scabrini
Manufacturier de cahiers scolaires
de qualité supérieure

Pour une gestion professionnelle de votre communication graphique

BMI
communication graphique inc.

sigle dépliant brochure
1452, rue King ouest, bureau 205
Sherbrooke (Québec) J1J 2C3
819-564-0552

Des gens en mouvement

Desjardins

Une collaboration de: **la tribune**

VIVRE EN 88

Concours Villes, villages et campagnes fleuris Magog en lice pour la première fois

par Gilles DAIGLE
MAGOG — La Ville de Magog participera pour la première fois à la 10^e édition du concours Villes, villages et campagnes fleuris. Ce concours donnera aux Magogois l'occasion d'accueillir dans une ambiance agréable les milliers de visiteurs qui viendront fêter avec eux le centenaire de Magog.

Sous l'égide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ce concours vise à promouvoir le développement de l'horticulture ornementale en favorisant les initiatives privées et publiques au niveau des municipalités. L'année dernière, 480 municipalités se sont inscrites au concours et tout indique que cette nouvelle passion des Québécois pour l'horticulture ne se résorbera de sitôt. Dans un marché en pleine expan-

sion on estime le chiffre d'affaires annuel de l'industrie québécoise de l'horticulture à 700 millions \$.

Magog devrait former prochainement son comité d'embellissement qui aura pour mandat d'organiser le concours à l'échelon municipal.

Les commerçants locaux emboîteront le pas en s'inscrivant de leur côté au concours d'embellissement des rues commerciales dont les prix d'excellence seront attribués par le regroupement des SIDAC du Québec.

En participant à cette compétition organisée par le Regroupement des SIDAC, les marchands locaux amélioreront grandement les chances de voir Magog se classer parmi les gagnants régionaux, voire provinciaux du concours Villes, villages et campagnes fleuris.

Fumer, tout un exploit à New York

NEW YORK (AFP) — Peut-être encore jamais une grande ville n'était allée aussi loin dans sa lutte contre le tabagisme: depuis mercredi New York interdit de fumer à ses habitants dans la plupart des lieux publics.

Un arrêté municipal interdit ou restreint sévèrement le tabac au travail, dans les restaurants, les hôtels, les salles de spectacles, les grands magasins, les taxis. Les grands restaurants pourront avoir des parties réservées à ceux qui ne peuvent se retenir de fumer.

Les officiels de la municipalité ont fait savoir qu'ils attendraient une période d'essai de

deux mois avant d'imposer des amendes qui pourront atteindre 500 \$. "Il s'agit d'un changement d'habitudes sociales particulièrement complexe dans une cité de 8 millions d'habitants. On sait bien que cela ne pourra pas arriver aux douze coups de minuit", a déclaré le commissaire à la santé de la ville, M. Stephen Joseph.

Il a ajouté que les responsables tablaient surtout sur l'insistance du public pour rendre la décision effective. La dirigeante de l'organisation regroupant les restaurants de la ville, Mme Cynthia Darrison, craint qu'on n'en arrive à des échanges de coups de poing à ce sujet.

MANUFACTURIER DE STORES



STORES VERTICAUX EN TISSU VENTE AU PRIX COUTANT

(lignes discontinuées)

Ex.: 75" x 84" à partir de **79⁹⁵**

PVC
75" x 84" à partir de **59⁹⁵**

STORES HORIZONTAUX PVC SUR MESURES

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| 1. SERVICE À DOMICILE | 3. SERVICE D'INSTALLATION |
| 2. ESTIMATION GRATUITE | 4. RÉPARATIONS |

ATELIER DU STORE Inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

Votre magasin Panda du
Centre commercial Les Tourelles



ET VIVE LA PLUIE

Nous ne craignons pas
le mauvais temps!
Procurez vous des bottes de pluie...
à des prix très compétitifs,
de **11 99\$** à **19 99\$**
selon les modèles et les pointures.



3025 King ouest
Sherbrooke, QC
Tél.: 564-8311

AVIS À TOUS LES CLIENTS

DE FOURRURE A. MARTIN & CO. Ltée

"ENTREPOSAGE"

FOURRURE MARTIN CONTINUE DE
SERVIR SA NOMBREUSE CLIENTÈLE,

AU 161 WELLINGTON, N., SHERBROOKE

- TAUX AVANTAGEUX.
- CUEILLETTE À DOMICILE SANS FRAIS ADDITIONNEL, DANS TOUTE LA RÉGION.
- VOÛTE FRIGORIFIQUE ULTRA MODERNE. VOUS SERVIR EST TOUJOURS UN PLAISIR!

SIGNEZ **569-2313**

RABAIS DU PATRON

MEUBLES SELIG (Achat spécial) RABAIS DE 40% ET PLUS...

SOFA ET FAUTEUIL moderne - tissu crème avec motifs ton sur ton	\$1129
Rég. \$2261	
SOFA ET CAUSEUSE - arrangement en coin à dossier haut	\$989
Tissu beige pâle de haute qualité	
Rég. \$1985	
SOFA ET FAUTEUIL - tissu coton, genre toile de parachute	\$994
Couleur gris uni	
Rég. \$1916	
SOFA APPARTEMENT - Grand confort, tissu rose saumon	\$685
Rég. \$1377	
CAUSEUSE Victoria et coussins - tissu de grande qualité noir (charbon)	\$529
Rég. \$1073	
2 FAUTEUILS "Queen Ann" Selig	\$589
Un velours avec tabouret, velours pâle	
Rég. \$1175	
L'autre tissu tweed beige	\$379
Rég. \$752	
6 LITS GIGOGNE Simmons - grandeur 39" avec sommier excomotable de 39", dossier et côté en métal blanc et laiton	\$529
comprend un couvre-lit et coussins	
Rég. \$884	
MOBILIER DE CHAMBRE "Andrew Malcolm" de style contemporain	\$1399
fini acajou brun, 6 mcx, bureau et miroir, chiffonnier,	
2 tables de nuit et tête de lit	
Rég. \$2804	
MOBILIER DE CHAMBRE "Andrew Malcolm" moderne	\$1386
Bois solide, fini blanc, 6 mcx, bureau et miroir, chiffonnier,	
2 tables de nuit, tête de lit 54"/60"	
Rég. \$2310	
BEAUTYREST MATELAS ET SOMMIER de qualité Quintessence	\$859
avec confort ferme ou extra-ferme / Grandeur Queen	
RABAIS SPÉCIAL DE 45% effectif jusqu'au 15 avril	
Rég. \$1600	

AUTRES MOBILIERS EN MONTRE AVEC SUPER RABAIS

DINETTE en érable solide, 7 mcx + buffet et huche,	\$674
table avec 2 panneaux et 4 chaises	
Rég. \$1339	
DINETTE plaquée érable naturel, 7 mcx, buffet et huche,	\$899
table et grand panneau, 4 chaises	
Rég. \$1500	
DINETTE "Canapar" plaquée de véritable chêne, couleur miel	\$1668
comprend buffet et huche, table avec panneaux, 4 chaises	
Rég. \$2383	
3 MOBILIERS DE CUISINE - table avec pied d'estale, grandeur 36 x 36"	\$239
et 4 chaises, finition naturel	
Rég. \$398	
BUFFET ET HUCHE - plaqué chêne naturel, style moderne	\$599
avec étagère spéciale pour bouteilles de vin	
Rég. \$1300	
TABLE DE CUISINE avec grand banc en coin et 2 petits bancs	\$263
Rég. \$439	
MOBILIER CHAMBRE jeune ère en blanc, 6 mcx, comprend bureau	\$1097
avec miroir, chiffonnier, tête de lit, 2 tables de nuit	
Rég. \$1463	

MEUBLES DIVERS au sous-sol DES RABAIS DE 50% ET PLUS

- Tables à café
- Tables de bout
- Chaises de cuisine
- Fauteuils de chambre
- Fauteuils
- Lits Vilas pied et tête
- Têtes de lits variées
- Cadres et miroirs
- 35 lampes de tables
- Lampes de chevet
- Lampes sur pied

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

MOBILIER DE CHAMBRE sectionnel, gris, 9 mcx, comprend tête de lit

bibliothèque 54", caisson 54", bureau avec miroir, section de coin,

coiffeuse avec banc et 2 tables de nuit

Rég. \$1092 **\$689**

SOFA ET 2 FAUTEUILS BERÇANTS ET TABOURET, Hespeler

Tout bois, finition pécane noyer, style contemporain

avec tissu velours chamois

Rég. \$2755 **\$1790**

Tables d'appoint moitié prix à l'achat du mobilier de salon...

CAUSEUSE EL-RAN à dossier haut inclinable, tissu velours chamois

Rég. \$994 **\$597**

CAUSEUSE CITATION - style contemporain à dossier haut

tissu velours gris

Rég. \$575 **\$399**

CAUSEUSE Meublex, style moderne, tissu gris avec lignes noires

et petits motifs carrelés de différentes couleurs

Rég. \$470 **\$329**

2 CAUSEUSES en véritable cuir - couleur beige pâle, les côtés

extérieurs et arrière du dossier sont en cuir de même teinte

Rég. \$1125 ch. **\$845**

SOFA SEUL Bauhaus - 3 places, tissu beige pâle et 4 coussins

Rég. \$788 **\$549**

SOFA-LIT Braemore - style colonial, tissu beige rayé ton sur ton

matelas à ressorts

Rég. \$812 **\$569**

SOFA-LIT Braemore - style moderne, tissu cuir beige

avec coussins et matelas à ressorts

Rég. \$737 **\$549**

SOFA-LIT Simmons - tissu en velours fond gris pâle fleuri

avec matelas à ressorts

Rég. \$739 **\$549**

MEUBLES PROVINCIAL FRANÇAIS

SOFA ET CAUSEUSE Braemore - style provincial, tissu soyeux,

fond rose fleuri

Rég. \$1825 **\$1277**

SOFA SEUL Braemore - style provincial avec tissu tapisserie

fond beige fleuri

Rég. \$973 **\$489**

CAUSEUSE Braemore provincial avec tissu soyeux vert pâle fleuri

Rég. \$931 **\$649**

4 FAUTEUILS Braemore d'occasion provincial avec bras

2 fauteuils avec tissu beige

Rég. \$537 **\$375**

2 fauteuils avec tissu velours, l'une de couleur brune et l'autre rose

Rég. \$418 **\$293**

3 MEUBLES CURIO (Vitrine) provincial Braemore et Craftime

BRAEMORE, 6 tablettes illuminées

Rég. \$750 **\$525**

CRAFTIME, meuble large avec 3 tablettes et tiroirs

sur pattes longues

Rég. \$878 **\$615**

CRAFTIME, 5 tablettes illuminées

Rég. \$862 **\$605**

ACCESSOIRES ÉLECTROMÉNAGERS

3 REFRIGÉRATEURS Kelvinator 17.5 pi cu., modèle '87

1 blanc, 2 amande

Aussi CUISINIÈRES et LAVE-VAISSELLE à prix de RABAIS...

\$739 chacun

BOUTIQUE KIT - RABAIS 40% SUR PRIX MARQUÉS

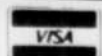
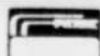
- Horloges
- Chaises
- Banc
- Bibliothèque
- Items décoratifs
- Lampes suspendues de salle à dîner
- Murales sur pied et lampes de chevet
- Items discontinués
- Stores opaques Pleatex
- Accessoires de cuisine
- Accessoires de salle de bain
- Plaques de prises électriques
- Plusieurs couleurs
- Miroirs
- Poignées d'armoires et tiroirs
- Et autres...

MEUBLES chez PIERRE

(819) 864-4251

LIVRAISON GRATUITE

DEMANDEZ
LA CARTE MAISON



5215, boul. Bourque, Rock Forest

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



Sautons en cœur

Dans le cadre du programme éducatif sur la santé cardiovasculaire mis de l'avant par la Fondation du Québec des maladies du cœur et intitulé "Sautons en cœur", les jeunes de l'école Sherbrooke Elementary School ont recueilli 3,472.50 \$. Sur la photo, George Garrar, éducateur physique à cette école, remet le chèque à Paul McKenzie, vice-prés. du chapitre estrien de la Fondation, en présence, de gauche à droite, d'Yvette Tessier, coordonnatrice régionale de la Fondation, Barbara Hewitt, assistante-professeure, et de Frank McGregor, dir. adjoint de l'école.

(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

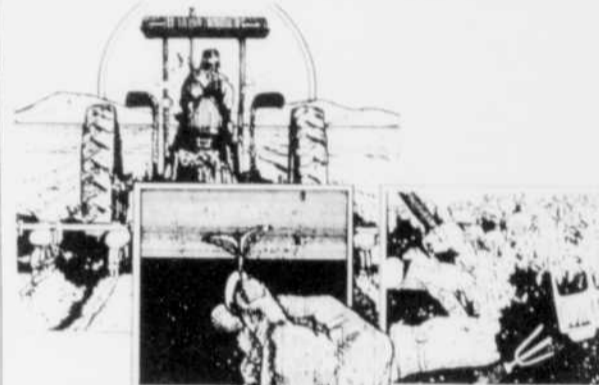
Nouveau directeur régional

(Photo La Tribune par Claude Plouffe)

Les Services judiciaires de l'Estrie ont un nouveau directeur, Me Jean-François Provencher, à droite, qui est félicité par Me Raymond Benoit, sous-ministre associé responsable des Services judiciaires au ministère de la Justice, en présence de Me Michel Laroche, directeur des Services judiciaires de la Montérégie, qui a assumé la direction des Services judiciaires de l'Estrie de façon intérimaire durant les deux dernières années.



Annonces, soyez présents
dans nos pages consacrées à l'agriculture et l'horticulture



Ces pages offriront aux lecteurs des articles variés et intéressants portant sur différents aspects du monde de l'agriculture et de l'horticulture.

Ne manquez pas cette occasion de faire connaître vos produits et services.

C'est une occasion exceptionnelle de vous adresser aux intéressés.

Communiquez avec votre représentant habituel ou appelez le service de la publicité aux numéros suivants:

564-5450

ou Alain Tétreault, 564-5476

Heure de tombée: vendredi le 15 avril 1988

Date de publication: mardi le 26 avril 1988

la tribune

Notes d'histoire

Né à St-Lin en 1841, il a fait des études classiques au Collège de L'Assomption puis des études en droit à l'Université McGill. Devenu membre du Barreau provincial en 1865, il se fait élire député libéral du comté de Drummond-Arthabaska à l'Assemblée législative en 1871, il démissionne en 1874 pour devenir député de ce comté à la Chambre des communes. Défait en 1877, il s'est fait élire la même année dans le comté de Québec-Est. Il a été premier ministre du Canada de 1896 à 1911. Il est décédé à Ottawa en 1919. Il habitait à Arthabaska une immense maison qui abrite maintenant un musée.

Réponse à la question de jeudi: Robert Malouin.

Ephémérides

C'est le vendredi 8 avril 1988, 99ème jour de l'année.

Fêtes à souhaiter: Constance, Julie.

Principaux événements historiques:

1979 — Une violente tempête fait 13 victimes dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

1974 — Hank Aaron brise le record de Babe Ruth de 715 coups de circuit en carrière, devant 50,000 fans à Atlanta.

1973 — Mort du peintre, dessinateur, graveur et sculpteur espagnol Pablo Picasso, né en 1881.

1970 — Attaque de l'aviation israélienne sur Bahr-el-Bakr (Egypte): 30 écoliers tués et 70 blessés parmi la population civile.

1954 — Une collision en plein ciel à Moose Jaw entre un appareil "North Star" des Trans-Canada Airlines et un avion d'entraînement des forces armées canadiennes fait 36 morts.

1875 — Formation des Territoires du Nord-Ouest.

1513 — L'explorateur espagnol Ponce de Leon, à la recherche de la Fontaine de Jouvence, prend possession de la Floride au nom de l'Espagne.

Ils sont nés un 8 avril

— L'auteur, compositeur et chanteur belge Jacques Brel (1929-1978)

— Le ténor italien Franco Corelli à 64 ans

La Tribune salue



Roger Fontaine, membre du club d'âge d'or Jeanne d'Arc.

Carnet communautaire

• Brunch de la SJSB

La Société St-Jean-Baptiste, section Windsor, organise ce dimanche 10 avril, son 7e brunch annuel. À cette occasion, le comité local recevra le docteur Sylvie Beaudoin de Lac-Mégantic à titre de conférencière. La SJSB s'associe au comité local de la sclérose en plaques. Le Dr Beaudoin traitera notamment de cette maladie.

L'événement a lieu ce dimanche 10 avril, à compter de 11h30 à la grande salle du centre communautaire René-Lévesque.

Soyez juge

Par Me André Collard

Perte de salaire à cause d'un avion en retard

en collaboration avec Me Micheline PLANTE

Une compagnie d'aviation est-elle responsable de la perte de salaire de ses passagers, à la suite d'un retard cause par une défectuosité d'un DC-8?

LES FAITS:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants:

Un passager réclame la somme de 126 \$ pour déboursés et perte de salaire. La preuve a révélé qu'il avait pris des vacances à Acapulco. Nordair assumait le transport et le retour était fixé pour le 4 mars. Le DC-8 qui devait le ramener était défectueux et aucun autre avion n'était disponible cette journée-là. Le passager a perdu deux jours de travail, soit les 6 et 7 mars.

La compagnie d'aviation a assumé les dépenses du séjour supplémentaire et tous les autres déboursés mais refuse de payer la perte de salaire.

QUESTION:

Pensez-vous que la compagnie est responsable pour la perte de salaire.

DECISION:

L'action fut rejetée.

MOTIFS:

La Compagnie d'aviation ne peut être tenue de rembourser la perte de salaire étant donné les normes publiées en mars 1978 par la Commission Canadienne des Transports établissant la non-responsabilité des lignes aériennes, pour les dommages causés par l'impossibilité de respecter l'horaire.

Les obligations des transporteurs sont précisées dans leurs tarifs.

Dans le contrat de transport il était stipulé que les heures indiquées sur les horaires n'étaient pas garanties. Les horaires pouvaient être modifiés sans préavis.

La compagnie n'est donc pas responsable de la perte de salaire étant donné les normes publiées et son contrat par lequel elle ne garantit pas l'horaire.

* Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez vous adresser à:

AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225 rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke, QC.
J1H 1P8

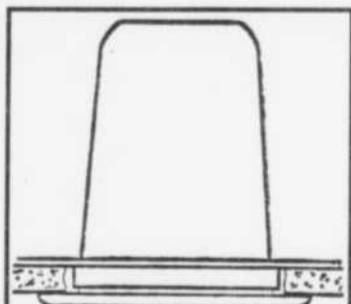
La météo

Estrie-Beauce, Drummondville: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents modérés. Minimum de près de 2. Maximum de 8 à 11. Risque de précipitations en pourcentage: 40. Samedi: nuageux avec averses dispersées.

Vers le soleil

Barbade 27 averses 30
Bermudes 20 nuageux 25
Brownsville 14 nuageux 23
Daytona Beach 11 clair 32
Honolulu 22 clair 29
Kingston 26 clair 32
La Havane 22 clair 28
Las Vegas 14 clair 32
Los Angeles 15 clair 31
Mexico 11 clair 27

Miami Beach 19 clair 28
Myrtle Beach 11 clair 23
Nassau 25 nuageux 31
Orlando 15 clair 31
Palm Springs 20 clair 39
Reno 11 nuageux 26
San Juan 26 clair 29
Tampa 14 clair 31
Trinidad 23 beau 32
W.Palm Beach 18 nuageux 33



Lampe encastrée

1295

De la qualité moi J'ACHÈTE

Service d'ordinateur de couleurs

210-12e av. nord, Sherbrooke
821-2158

• SPÉCIAL •
Store horizontal et vertical

Lampes sur rail Nadair

2 têtes.....26.95

3 têtes.....36.95

(Blanc, Amande, Gris)



Nos peintures d'intérieur latex

Série 354-356-357

— Blanc et couleur pastel

- Satin.....
- Perle.....
- Mat velouté.....

\$23⁹⁵

Aussi notre ligne Économique

Semi-lustré latex. VOL-PRO..... 18.95

Couche de fond latex. VOL-PRO..... 13.95

Valide jusqu'au 30 avril



Tu dis que les médecins sont indispensables?



C'est sûr, de quoi mourrions-nous sans eux?



L'argent proviendrait de la vente de drogues

31,7 millions \$ blanchis par des banques montréalaises?

MONTREAL (PC) — Selon des documents de la police, des banques et des tribunaux, une famille de la mafia sicilienne établie à Montréal et au Venezuela a entre 1978 et 1984 blanchi au moins 31,7 millions \$ découlant de la vente de drogues illégales par l'intermédiaire de banques montréalaises, a rapporté hier le quotidien The Gazette.

Cette famille, affirmé le journal, avait tellement d'argent à recycler pour lui don-

ner un usage régulier qu'il lui est arrivé parfois de remplir des sacs à provisions de billets, de mettre ces sacs à bord d'une camionnette et de reculer cette dernière à la porte d'une banque pour la décharger et faire un dépôt.

Se référant à des documents dont elle a pris connaissance, The Gazette ajoute que les sommes énormes dérotées vers des comptes bancaires en Suisse par l'intermédiaire de banques montréalaises, provenaient de la vente en gros d'héroïne pure à New York

et dans le New Jersey.

Le blanchissage de l'argent consiste à déposer des sommes comptant provenant d'activités criminelles dans des institutions bancaires puis à transférer rapidement ces sommes

dans d'autres banques situées dans d'autres pays.

Cette pratique, qui est légale au Canada, protège l'auteur du dépôt initial. Mais, aux Etats-Unis, il est illégal d'accepter un dépôt supérieur à 10,000 \$ sans informer le département du Trésor.

En 1983, la police italienne avait émis des mandats d'arrestation contre plusieurs membres de la famille après les avoir accusés de trafic de stupéfiants, d'appartenance à la mafia et de blanchissage de l'argent.

En 1986, le gouvernement canadien avait reçu des demandes d'extradition de ces personnes.

Les autorités canadiennes ont indiqué au journal qu'elles n'avaient pas encore répondu aux requêtes parce qu'elles attendaient les résultats d'une enquête de la Gendarmerie royale canadienne sur les membres du clan soupçonné de s'être livré au trafic de

narcotiques et d'avoir blanchi de l'argent.

Les Douanes britanniques ont également déposé des mandats d'arrestation contre certains membres de cette famille qui a également fait des siennes en Grande-Bretagne, a rapporté The Gazette.

Les registres bancaires démontrent que des dépôts d'argent dépassant 1 million \$, et considérables. Les

membres de la famille effectuaient d'abord une tentative auprès d'une succursale avec des dépôts peu volumineux, puis, si on ne leur posait pas trop de questions, ils y allaient progressivement avec des sommes plus élevées qui, à certaines occasions, pouvaient dépasser 1 million \$, selon The Gazette.

Offre de la CSN rejetée par Malenfant



Raymond Malenfant

QUÉBEC (PC) — L'hôtelier Raymond Malenfant a rejeté la proposition globale de règlement mise de l'avant par la CSN dans le dossier des employés du Manoir Richelieu, de Pointe-aux-Lacs, proposition qui ne rencontre pas son approbation.

Un porte-parole de Raymond Malenfant, l'avocat Robert Truchon, a indiqué en effet hier que la CSN avait bien interprété la situation en disant croire que le silence de M. Malenfant était

une fin de non-recevoir. A moins de revirements importants de la part de la CSN, il n'a pas l'intention de négocier, a dit M. Truchon.

La proposition de la CSN consistait à ramener Raymond Malenfant au mois de mai 1986, au moment où celui-ci devenait propriétaire du Manoir Richelieu. Accepter cette proposition serait faire comme si rien ne s'était passé depuis deux ans, comme s'il n'y avait pas eu multipli-

cation d'incidents, d'atteintes à la propriété privée et des actes criminels, a soumis hier l'avocat.

Avant d'entreprendre toute négociation avec M. Malenfant, la CSN devra reconnaître sa responsabilité dans la multiplication des incidents, de dire M. Truchon.

Selon lui, il faudra aussi que la CSN accepte de payer une indemnité à l'hôtelier qui a déjà intenté une poursuite de 15 mil-

lions \$ contre la centrale syndicale. M. Malenfant considère que tous ces incidents ont constitué une atteinte à son intégrité monétaire, de dire l'avocat.

La proposition de la CSN était inacceptable car, explique M. Truchon, elle consistait simplement à promettre la paix au Manoir Richelieu contre une renonciation de toute poursuite et contre la restauration des droits des anciens employés.

Employé de la Régie de l'assurance-automobile impliqué dans le réseau démantelé par la police

MONTREAL (PC) — Un employé de la Régie de l'assurance-automobile du Québec et 31 des personnes impliquées dans le réseau d'automobiles volées débusqué par la Sûreté du Québec ont comparu hier aux palais de justice de Montréal, Longueuil, Joliette et Sorrel. Cinq d'entre elles ont été incarcérées.

Il s'agit notamment de Roch Tanguay, considéré comme le principal fournisseur, Claudine Courcil, Alain Tanguay, Gary Melançon et Ulcide Leclair. Considérées par la police comme les têtes dirigeantes du réseau, ces cinq personnes seront détenues jusqu'à lundi. Quant à Jean-Eudes Boudreau, em-

ployé à la Régie et aux autres inculpés, ils ont été libérés sous cautionnement après leur comparution.

Des accusations de complot et de recel pèsent contre M. Tanguay et la plupart des autres accusés. Quant à l'employé de la Régie qui était présentement de connivence avec les chefs du

réseau, cinq chefs d'accusation ont été portés contre lui, dont ceux de complot, de production de faux documents et celui d'avoir utilisé la matrice de la Régie pour ces faux documents.

La Régie de l'assurance-automobile du Québec a fait savoir hier que seul un de ses employés fait l'objet de mises en accusation dans cette affaire. La Régie menait depuis quelque temps sa propre enquête sur M. Boudreau et avait depuis longtemps de sérieux doutes sur son intégrité, a noté M. Pierre Théberge, directeur des communications à la Régie.

La Régie a annoncé d'ailleurs que M. Boudreau avait été relevé de ses fonctions au moment de son arrestation et a été congédié après la mise en accusation. Pour le moment, il n'y aurait pas d'au-

tres enquêtes inter-

nes en cours, a indiqué M. Théberge. De son côté, le Bureau de l'assurance-automobile du Canada s'est félicité du succès retentissant de l'opération. Le Bureau, qui estime qu'un tel succès n'aurait pas été possible sans le travail concerté des assureurs et des policiers, déplore qu'il n'y ait pas autant de collaboration de la part de la Régie et des tribunaux.

"Nous demandons que soit resserré le système d'immatri-culation des voitures au Québec et nous attendons des tribunaux qu'ils imposent des peines très sévères aux professionnels du vol d'automobiles", a indiqué M. Normand Beaulieu, porte-parole de l'organisme, qui estime que le vol d'automobile coûte, entre 100 \$ et 200 \$ par année à chaque conducteur assuré.

Discours du budget axé sur le troisième enfant?

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec est-il en train de préparer un discours sur le budget dans lequel l'accent porterait précisément sur le troisième enfant?

C'est la question que se pose la Fédération des unions de familles à la suite des propos tenus par le ministre délégué à la Famille, à la Santé et aux Services sociaux, M. Robert Dutil.

Ce dernier déclarait, mercredi, qu'une politique d'aide à la famille doit favoriser la venue d'un troisième enfant. Il faisait part de ses réserves quant à la recommandation du Conseil des affaires sociales et de la famille qui, dans un avis rendu public en début de semaine, préconise une allocation familiale de 100 \$ par mois, par enfant, quel que soit son rang.

"Cette déclaration nous inquiète. Elle nous amène à nous interroger sérieusement sur le sort que le gouvernement réservera à la politique familiale", a affirmé, hier, le secrétaire général de la Fédération des unions de familles, M. Jacques Lizée.

Il soutient qu'il faut se demander si le

gouvernement ne choisira pas d'investir des sommes farineuses concernant des enfants virtuels, sommes qu'il n'aurait pas à verser au cours de la prochaine année parce que les enfants visés se feraient toujours attendre et tant pis pour les enfants déjà nés.

M. Lizée soutient que les familles ont besoin de se rendre compte concrètement du soutien financier de l'Etat. Les parents, dit-il, demandent d'être accompagnés dans leur responsabilité familiale et seul un ensemble de mesures gouvernementales les convaincra de faire des enfants, parce que la société québécoise en a besoin.

La Fédération des unions de familles endosse pleinement les recommandations du Conseil des affaires sociales et de la famille qui préconise des allocations substantielles par enfant, quel que soit le rang, et une allocation de bienvenue à la naissance.

Les familles, d'affirmer M. Lizée, veulent bien ne pas dissocier politique familiale et politique nataliste. Cependant, elles ne veulent pas

que l'on confonde l'une et l'autre.

Selon le secrétaire général de la Fédération des unions de familles, le premier incitatif à la venue d'enfants doit être l'attention que l'on porte aux enfants qui sont nés et à leurs parents.

Il ajoute: "Ne demandons pas aux familles de faire un troisième enfant si, pour le premier et deuxième, on ne leur a pas apporté un soutien et une reconnaissance véritable."

M. Lizée insiste également sur l'importance de la création du Conseil de la famille et de la solidarité à renforcer entre les familles et les autres partenaires de la société. Un Conseil de la famille bien organisé et une solidarité accrue des familles sont des prémisses importantes dans l'établissement d'une politique familiale.

Pour la Fédération des unions de familles, une politique familiale s'avère urgente. Il s'agit, conclut M. Lizée, d'un point de non-retour pour les familles.

Réduction de la taxe

OTTAWA (PC) — Le taux de taxe à l'exportation vers les Etats-Unis pour certains produits de bois d'oeuvre du Québec passera de 15 à huit pour cent à compter du 1er avril, rétroactivement.

La nouvelle attendue depuis bientôt trois mois, puisque le ministère du Commerce extérieur avait déjà fait ce geste dans le cas du bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique et des autres provinces productrices des Maritimes, a été annoncée, hier, par le ministre John Crosbie et son collègue aux Forêts et aux Mines, Gerald Merrithew.

Le mémorandum signé entre le Canada et les Etats-Unis en décembre 1986, à la suite d'une dispute touchant les exportations de bardeaux de cèdre et de bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique, prévoit que le taux de taxe à l'exportation peut être réduit ou

éliminé au fur et à mesure que les provinces accroîtront leurs droits de coupe ou imposeront d'autres droits sur la production de bois d'oeuvre.

C'est le Canada qui a présenté, lors de négociations récentes avec les Etats-Unis, les mesures prises par le gouvernement du Québec dans le cadre de son nouveau système de gestion forestière, prévoyant une hausse des droits de coupe.

Les négociations précédentes, conclues en décembre 1987, avaient permis d'éliminer le droit à l'exportation sur les produits de la Colombie-Britannique et les quatre provinces de l'Atlantique.

Cette réduction du taux de taxe bénéficiera à environ 250 producteurs de bois d'oeuvre du Québec et représente une diminution en droits payables de plus de 20 millions \$ annuellement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

35666

Compagnie en pleine expansion dans la fabrication de

machineries agricoles

recherche candidat avec expérience dans le domaine de

l'assemblage, réparation, entretien.

Expérience: Soudure, machinage, mécanique serait un atout.

Communiquer ou se présenter: Valac Inc. 1167, route 243 Valcourt, Qué. Tél.: 514-532-3484

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

CORPORATION MUNICIPALE D'AUSTIN est une Municipalité régie par le Code Municipal desservant une population permanente d'environ 1.000.

Fonctions: Sous l'autorité du Conseil Municipal l'inspecteur exécute le travail requis à sa fonction d'inspecteur municipal et d'inspecteur agraire, tel que décrit par le Code Municipal. De plus il effectue le travail tel que décrit dans le document "Description de tâches" disponible au Bureau Municipal d'Austin.

Exigences: Formation collégiale ou expérience dans une discipline appropriée. Expérience minimum de 3 ans sur le marché du travail. Connaissance du technique sur les normes de construction et en protection de l'environnement. Connaissance du milieu, des lois et règlements municipaux et provinciaux de zonage et d'environnement serait un atout. Bonne connaissance du français et de l'anglais. Disponibilité 7 jours/sem. l'été.

Salaires: Selon expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum pour le 15 avril 1988 à l'attention du secrétaire-trésorier, Mme Patricia Standish, C.P. 10, Austin, Qc, JOB 180. S.V.P. indiquer sur l'enveloppe "POSTE INSPECTEUR MUNICIPAL".

CAREER OPPORTUNITY MUNICIPAL INSPECTOR

MUNICIPALITY OF AUSTIN requires services of a municipal inspector. The Municipality serves approx. 1,000 permanent residents and is governed by the Municipal Code.

DUTIES: Under the authority of the Municipal Council, the Municipal Inspector carries out the duties of municipal inspector and rural inspector as described in the Municipal Code. Moreover he carries out the work more fully described in the "Job Description" document available at the Municipal Office.

REQUIREMENTS: College training or experience in a related field. Minimum 3 years on job market. Technical knowledge as to road and building construction and environment protection. General knowledge of the area, municipal zoning and provincial environment regulations an asset.

Bilingual. Available 7 days/week during summer months.

SALARY: Commensurate with experience. Interested applicants please forward C.V. to the attention of the Secretary-Treasurer Mrs Patricia Standish, P.O. Box 10, Austin, Qc, JOB 180 by April 15th, 1988. Please indicate "MUNICIPAL INSPECTOR POSITION" on outside of envelope.

REXWOOD PRODUCTS LIMITED

est à la recherche de candidat(e) afin de combler les postes vacants créés par la construction de sa nouvelle usine de panneaux de particules.

Présentement requis sont:

- Mécanicien Industriel (Millwright)
- Electricien
- Soudeur
- Mécanicien, soudeur et Electricien apprenti
- Métallos
- Journalier

Taux horaire pouvant aller jusqu'à 14.50\$ (selon les qualifications) plus chambre et pension (négociable). Durée d'emploi pouvant aller jusqu'à janvier 1989.

Toute personne désirant présenter sa candidature peut le faire en écrivant:

Rexwood Products Limited
Projet de Construction
C.P. 1840
NEW LISKEARD, Ontario
POJ 1P0

LE JOURNAL LA TRIBUNE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

FONCTIONS: Le titulaire conseille et fournit l'expertise nécessaire en matière de publicité à notre clientèle située en région, offre et voit à la préparation des "Features", publicité de forme collective s'adressant à une clientèle particulière, sollicite de nouveaux comptes et participe à la vente de cahiers spéciaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Possède un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en administration option marketing ou dans un domaine connexe au poste offert. Une expérience de quelques années jugée pertinente sur le marché du travail peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le secteur de la vente ou de la publicité.
- Possède les qualités personnelles suivantes: apparence soignée, entreprenant, capacité de communication au-dessus de la moyenne et détermination.
- Une automobile est indispensable dans l'exercice de ses fonctions.

LIEU DE TRAVAIL: Environs immédiats de Sherbrooke et région.

RÉMUNÉRATION: Le titulaire est payé exclusivement à la commission et à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

INSCRIPTION: Veuillez adresser votre curriculum vitae en toute confiance avant le 22 avril 1988 à:

LA TRIBUNE (1982) INC.,
a/s Alain Tétrault,
Adjoint au Directeur de la Publicité
1950, rue Roy
Sherbrooke, QC
J1K 2X8

Si tu veux t'en sortir, on peut t'aider.

LE DOMAINE DE LA SOBRIÉTÉ INC.

Maison de thérapie pour alcooliques, toxicomanes, narcomanes.

400, rue Centrale Nord, Stratford, Qué.
Tél.: (418) 443-2277

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ

Poste d'écoute 564-2323
Sans frais d'appel
LAC MEGANTIC — RICHMOND — ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

SOUPER PREMIÈRE CLASSE

ENTRÉE
POTAGE DU JOUR OU BAR À SALADE ,95¢

BAR À SALADE 5,95\$	FETTUCCINI CARBONARA 6,95\$
SUPRÊME DE POULET À LA KIEV 7,95\$	FILET DE SOLE À L'ORANGE 8,95\$
CÔTE DE BOEUF AU JUS 9,95\$	FEUILLETÉ DE FRUITS DE MER 10,95\$

LE SAMEDI SOIR
NOTRE MENU GASTRONOMIQUE
6 SERVICES
25,00\$

LE COUP DE FOUJORE

380, rue King Ouest, Sherbrooke • Réservations 567-5713